

Le roi, peu connu dans l'histoire, regnait au début du V^e siècle, sur la tribu des Edones, roi des Edones, laquelle habitait la rive gauche de Strymon, v. P. Perdrizet depuis l'embouchure du fleuve jusqu'au con. en. Dymus affluent de l'Angrites. Géta nous est connu, ~~par les auteurs~~, non par les auteurs, mais par cinq monnaies d'argent de pesant de 27 à 29 grammes, et qui portent des légendes particulières, que j'étudierai plus loin. Le nom du roi y. est tantôt Fatas tantôt ~~Fatas~~ Géta. Je me servirai de la deuxième forme, car c'est la plus ancienne.

I Les numismatiques ont trouvé tout naturel, qu'un roi édose qui vivait aux environs de l'an 500 avant l'ère vulgaire, s'appelait Géta, du même nom qu'un César du III^e siècle après cette ère. Et je ne vois pas

(1) Cf. Babelon, dans le "Journal internat. de l'archéol. numismatique", 1888 p. 1-52, pl. I et, dans "Traité des monnaies grecques et romaines" II, t. col. 1049 sq.

nom qui en César du III^e siècle après Jésus
 Christ. Et je ne vois pas non plus qu'il se
 soient étonnés qu'une tribu de la Thrace
 méridionale eût un roi portant le
 nom de la plus fameuse des populations
 danubiennes (2). D'après son nom, Céto
 semble donc, non pas un Done, mais
 un Geta semble donc, non pas un Done,
 mais un Cete régnant sur les Done.
 Autrement dit, Céto n'aurait pas
 été de l'ordre de force que ses sujets.
 Le cas est différent aujourd'hui
 parmi les monarches d'albaniques. Il
 le fut déjà dans l'antiquité, au V^e
 siècle avant notre ère. Je ne fais pas
 de ces cètes, cf. Müllenhoff, Deutsche Altertum-
 skunde, III, p. 125 sq., et Tomashoff, Die al-
 ten Kraker, I, p. 92-99. Le livre de Bergmann,
 Les Cètes, ou la filiation généalogique des
 Scythes aux Cètes et des Cètes aux Germains
 et aux Scandinaves (Strasbourg, 1859),
 n'offre plus aujourd'hui qu'un intérêt
 de curiosité. Il fut écrit pour défendre
 l'idée, chère à Jacob Grimm, que les Cètes

étaient une des Germains. Elle est aujourd'hui tout à fait aban-
 donnée; la réfutation qu'en a faite Müllenhoff semble définitive.

allusion aux Argéades des Macédoine, car bien que l'un d'entre eux Alexandre I^{er} le Philhellène, ait réussi à se faire inscrire comme Argien (d'Argolide) aux jeux olympiques, en réalité ils étaient macédoniens, originaires d'Argos d'Orestie, tout simplement (1).

Je pense aux Lyncestes, aux Pélagabens et à nombre de petits peuples du pays qui fut plus tard la Haute Macédoine: Strabon (2) atteste que leurs rois et dynastes n'étaient pas indigènes, appels 100 pernix πρόγοτοι.

Que les Édones aient demandé une dynastie aux Grecs, c'est peut-être pour des raisons religieuses: les Cétois appelaient l'opérateur d'Orbi Appolonion monsieur dit Apollon, Syr., 63, ou rendeissahn, après Son weinhäuser, foist, bien à tort, une gloste de d'Or... manusörel-sous l'influence, apparemment, d'E. Curtius et des autres érudits qui ont admis que les Argéades étaient vraiment originaires de l'Argolide. La solution juste a été depuis longtemps indiquée par Abel, Die makedonen, p. 95. Cf. Kauerstz. v. Argéades, dans Pauly-Wissowa.

joutistes bien qu'ils jouissaient grand renom
 de piété (3), et l'on comprendrait très bien
 qu'une tribu de la Thrace ait fait ap-
 pel à cette nation pour en recevoir des
 prêtres-rois. De même, une autre tribu du
 Panjab, les Sartes, chez lesquels était ce
 fameux oracle de Siongros, empruntaient
 aux Besses du Rhodope des apprêts d'or-
 ac que les Besses, possesseurs du vénérable
 d'sanctuaire du Bacchus Bacchus, possai-
 ent en quelque sorte pour le levite de
 ce dieu. On peut-être, à moins de persécution
 ou une conquête. Peut-être une tribu gê-
 te avait elle, à une époque ancienne, con-
 quis les plus riches provinces du pays gallo-
 romain. Il y a de l'histoire, tant de
 bouleversements de peuples dans ce pays
 sur ton pâté des Cétes, cf. Hérodote. IV. 94 et Poser-
 donias, dans Strabon, VII, 34: οι Σιγύειν είλοθερησί-
 ων περιεπίβατον οώντειν ούτε ούτε θεούσιν
 ούτε διατάξεων κατά την γῆν ισοπέδιος.

Hérodote, VII, 34. Presque de l'ordre d'ap-
 prentissage d'école. Cf. mes Cultes mystiques du Pan-
 jab (Paris, 1912) p. 34.

strymonique, tant de chos entre tribus,
 que cette ~~peps~~ hypothèse ne me pa-
 rait pas trop audacieuse; d'autant
 plus qu'on peut s'appuyer d'un texte
 bien curieux. Artemidore, dans sa Clef
 des Songes - où les renseignements sont
 très se nichez. - dit que les Thraces de
 bonne naissance tabouaient leurs en-
 fants, tandis que, chez les Céts, c'étais
 tout sensément les esclaves qui étaie-
 rent taboués: coiffage à la ~~Thracie~~ ^{à l'oppit}
 et vêtements vaudis, jusqu'à 103 francs ^{à l'oppit} ou 60.
 70. Témoignage qui confirme une as-
 sertion d'Herodote relative aux Thra-
 ces. Artemidore ~~Salomon~~ Onirocriticon, V. 18,
 Hercher. Cf. Hirt, ~~le~~ Indogermanen, I, p. 123; II, p. 199
 οὐχ οὐ πέρ τοι παν εἰπότει νεύπιρον, το δέ ἀναδεί-
 ρειν. Sur le tabouillage chez les Thraces, apre-
 sez aux textes que nous allons utiliser celui
 de Strabon (VII, 5, 4), qui dit que les Thrace-
 ces étaient taboués comme les Iapodes et
 les Illyriens. Les textes relatifs au tabouillage
 chez les Thraces ont été réunis souvent, en
 dernier lieu par Mielonenhoff, S. R., III, p. 56 et
 par Tomaschek. Sie alten Thraker, I, p. 242.

ces surs, et d'après laquelle, chez ceux
 ci, c'étoit preuve de noblesse que d'
 après taboué, et de vilanie que ce
 ne l'être point. On ne peut quin-
 ce, ce semble, expliquer le témoignage
 de d'Artemidore qu'en admettant
 que les Cœtes auraient été une race
 conquérante, ne pratiquant pas
 le rit primitif du taboué; ils se
 seraient réduit à l'état de serfs
 ou d'esclaves, une partie d'entre eux
 cest qui, ~~ont~~
 toutefois. On voit que viennent à l'appui
 de ceux d'Héraclote et d'Artemido-
 re le trouve dans Diog. de Rebus
 (t. II, p. 231 ~~Appim~~): T'sé; èr spous
 pèros; — Epro. — ~~coispan~~ ~~oříček~~
 est jorčáros ~~z~~
 pèros; not zoro w oříček spous
 vappala; uči coispan spous, èr
 vobos moy des pôs konor haničim.
 Ainsi, en branche, n. a. une femme
 de naissance libre étoit tortouée,
 plus elle étoit estimée, et meilleur

ce était jugée la famille dont elle sortait. On remarquera que l'on parle des femmes, non des hommes. Ce rit très antique du tatouage devait être en effet, à l'époque historique, dont beaucoup de tribus grecques, pratiqué surtout par les femmes. C'est épargné aux hommes et n'pas effectué, remonterait au fin du v^e siècle. Le ^{1er} ~~verso~~ ^{terme} anonyme des Homéens intitulé ^{l'heure} une légende détaillée, raconte apparemment de la période alexandrine, voulait que les ^{les} hommes tatouassent leurs testicules pour les punir ^{de propres fautes} de leur mort d'orphée; ce qui suppose ^{par} VII. (10)

que les hommes du sexe fort n'étaient pas

millions, p. phil. gr. I, p. 546 = Beiträge G. Wackenroder über die antiken
Pharocles dans Stobée, Floril., LXIV, 14 = philetæ, hermescianactis et
que Pharocles reliquiae, éd. Bach, p. 200 (cf. Rohde, Socratis Romo
p. 81): εἴ τοι οὐρανός εἴη ποιητής ἐποίειν μηδένα αὐτοποιεῖν πάντα γεγονότα
σύνθετα εἴη ποιητής αὐτονομούσαντα εἴη τὸν νοῦν εἰς τὰ φυγαδεῖν.
Hutengue, qui avait lu Pharocle, puisqu'il le cite dans ses Quæst. conu
13, lors a enprunté celle légende: Οὐαὶ... σωματοφύγοντις αὐτοποιεῖ
Tels étaient parmi les Je serai num vind. p. 557 il s'agit une autre légende
femmes et hommes, après avoir tué Caprea auraient été priés d'un amercement,
pour se punir, auraient imaginé de se tatouer les bras: sculps. p. 57

ent pas tatoués. De même, l'explication que donne Cléargue (3) du tatouage chez les femmes ~~sous les bras~~<sup>des tribus thraces voisines de la Scythie, suppose que les nomades de ces tribus n'étaient pas tatoués ou l'étaient beaucoup moins que l'autre sexe (5). Par contre, dans l'^{ancien} (6) Cléargue de Soloi, dans Athénée (7), p. 524 5: où le vainqueur ottien (il s'agit des Scythes) des Grecs sur lesquels ~~comme aux autres ap-~~
 ueront leurs adversaires pour montrer leur force et leur victoire, se portant ~~pour~~ ^{vers} l'ennemi. Dès lors
 il apprit d'eux d'accepter ^{de} ~~de~~ l'offre des Grecs car les
 leurs protégeraient et garderaient ceux qui ne pourraient
 se défendre eux-mêmes et qui seraient vaincus. Il
 fut alors décidé que les vaincus devraient être
 vaincus par les vainqueurs et que les vainqueurs
 seraient vaincus par les vaincus.</sup>

(3) Cf. Apollonios de Rhodes, IV, 320: οὐ γέρνει γάλη Σεβον.

(4) Cf. Robertson Smith, *Religion of the Semites* p. 331: « Among the Arabs, I find no direct evidence of a religious significance attached to tattooing, and the practice ap-

Les Sauvages d'Europe.

411

mêmes parages devaient exister des tribus où les hommes se tabouaient. (1) Conclusion que, pour ce rit comme pour tant d'autres, les tribus thrace[s], qui étaient si nombreuses et d'origine probablement diverse suivaient des usages différents. Les vases attiques et du 7^e siècle montrent des nénades tabouées (2) également portant l'immor[tabou] et to have been confined to women. It was at the habitually use of amulets in mature life. Ne peut on dire de remarques de Strabon, VII, 8, 11: οὐαρεῖται δέ τοι σαυμαρίοις αἰγαλοῦς δεράς. οὐαναστούσας δέ τοι σεμαιῶν ἀρδόπιτ επονεγύρεις επότι τοι εἰδή εγερθεὶσι τοι διατηρεῖσι επότι μονιμοῖς.

(1) Myschios, s. v. θηραντίς προγαμνότατον νομοῖς τὰ πειραιαῖς εἰνεῖν λογοτερὸν γενεῖται, εἰδέται εὐηγγελεῖσθαι. Τοῦτο προστίθεται τοις εἰνεῖσθαι σεμαιῶν.

(2) Auf die Beziehungen des Griechischen Kultus zu Thrakien und Kleinasien (progr. der Akademie Carl-Cum-nodium, Stuttgart, 1888) p. 25.

(3) Le yaide, XIII, 12, partie d'un Athénien, Diouptor λόγος εἰργονοίς ωμόπερος. Sittenberger dans l'Hermes 1872.

ge d'un bras sur le bicep[ital] ou sur la jambe⁶.
 Par contre, comme exemple de tatouage chez les Thraces du sexe fort, on se rappellera cette traculente figure qu'on entrevoit dans le de *Officis* de Cicéron^[6], *barbarum et stig-*
p. 298, a explique le sobriquet Gayouruzas par une
marque au fer rouge. Cf. encore les intéressantes

remarques d'O. Crubius dans le Philologus, 1923, p. 215.

Coupe à fond blanc de l'Acropole d'Athènes, dans JHS,
la vase de Munich (Jahrs. Geschr., n° 22), dont un détail a
été publié dans Wolters, dans l'Hez. 1923, p. 28,
b. h. II, ch. 28, 25. Quid? Alexantrum Pheraeum, quo am-
mo viaisse Thracem: qui, ut scriptum legimus,
cum hostem Thracem ad mortum diligenter tam-
bit, eam ex apudis in cubiculum venientibus
barum, et cum quidem, ut scriptum est compa-
ctum notis Thraciis, districto gladio jubar-
anteire, praemitterebatque de stipatoribus suis
qui sorntarentur arcuatis muliebribus et ne
quod in vestimentis occultaretur et chem-
exquirerent. O miserum, qui fidelioren-
et barbarum et stigmatum periret, qui-
am conjugem!

uentum compunctum notis Thraciis. - restas
de thunes qui servait de clé au tyram
de Phéret. Alexandre.

Le tabouage peut donner au corps certaine
beauté, quand il ne consiste pas en des-
sins ineptes et obscènes, comme ceux qui
affectionnent chez nous les militaires co-
loniaux, les marins et la basse pègre. Il y
a des tribus sauvages, en Polynésie sur
tout, aux îles Marquises notamment, qui
en tirent des effets vraiment artistiques;
et naguère il a été trouvé, parmi les Amé-
ricains - non pas des Sioux-Rouges, mais
bien des Yankees - pour s'enticher de cette
parure, l'une des plus anciennes que l'hom-
me ait pratiquées. Les Dix-huit virgent
chez les Mollusques des enfant de noble
race, dont la poitrine et le dos é-
taient taboués d'ornement florueux (1)

cf. R. Loti, son frère Yves, p. 324.

(1) Inabate, V. A. 82: gaides iur iisauisorur... nor-
uijot de los riva uai la ipu poobr wain
la iolayutrool airté uon C. Höfer, ap.
Rhein. museum, 1904, p. 513 sq.

L'opération du tatouage se faisait en effet quand le sujet était encore en bas-âge comme la circoncision pour qu'elle fût moins douloureuse c'est pourquoi Artémidore et Xenophon parlent de graides et les Diatèles de uopai. Ces menades, c'est à dire les femmes thraces initiées à la religion dionysiaque, étaient tatouées au tyros du faon, parfois sur la tempe, mais plus souvent encore sur le bras : le bras était un symbole dionysiaque, et menades, dans l'orgie bacique, le déchiraient vivant et le dévoraient cru(4). Le tatouage des hommes initiés aux mêmes mystères (cf. le détail publié par A. Wolters).

3) Cf. la coupe à fond blanc de l'Acropole et Anthol. Ptol. VIII. 10 : οὐαλός διναφαριδοπαγόρας.

On voit donc comment il faut s'imaginer le signe dont étaient marquées, dans l'Académie d' Athènes, les signataires mystiques de l'épitaphe de Sokrates (Heuzey, Histoire de Macédoine, p. 128; ill. III. n° 686; Bücheler, Carmina apigraphica, n° 4236).

res se portoit au front et figurroit une
ville de pierre. Ces marques du front et
de la feuille de pierre, réservées chacune
à l'un des sexes, semblaient prouver l'exis-
tence chez les Thraces de sex-totems ou
malogues à ceux des Australiens⁽⁶⁾.

~~Il résulte~~ suite des textes cités ci-dessus qu'il,
chez les Thraces, le tatouage, qu'il fut réservé
aux femmes ou pratiqué aussi par
les hommes, était une preuve de bonne na-
issance autrement dit de naissance libre.
Dans ces tribus belliqueuses et révoltées
qui, pour les besognes matérielles de la vie
pour la culture des champs et le soin des
troupeaux, pour les usages du ménage et le
travail industriel, devaient avoir des
dakas-servi et des esclaves en grande
belle, le tatouage caractérisait les ingénier,
ceux que les textes grecs qualifient et appellent

(6) III Maccab., II, 29; By mol. magnum, 80, p. 10.

cf. Wilamowitz, Nordionische Steine, p. 13, dans
les Abhandlungen de l'Académie de Berlin 1909,
et mes Cultes et mythes du Pange, p. 98.

(7) Frazer, Le totémisme (Paris 1895), p. 22-25.

qui s'asseyaient eux-mêmes en l'angle
troncé (Gordel) qui s'appelaient
ens) dans les inscriptions grecques de l'é-
poque impériale, revêtent qu'en encore
fièrement. Mais bien un symbole et le ti-
tre de phoros (8). Ce n'était pas, au vrai, un
ornement, mais bien un symbole religieux
une marque indélébile, qui consacrait au
dieu de la tribu les ingénus laissés à par-
tie de ce le-ci (9). Il n'y aurait rien
d'étonnant que des dieux tressent et lussent
appelés de nom rappelant ces ~~cheveux~~ dont
ils étaient fiers. Sart Hérodote (8), un talouer

Hérodote, V, 6. οὐρὴ εἰς αὐτὸν γένεται αὐτῷ αὐτοῦ
κορός η μέση στέψις πανούρων καὶ πάππων. Cest exactem-
ment ce que Tacite dit des Germains (Germ., IV)

(8) Herodotus, s. v. οὐραίδες, οἱ οὐραῖοι, οἱ οὐραῖοι φόροι.

(9) Henze, Mission no 8. Πολὺ τις οὐραῖος οὐραῖος, οὐραῖος οὐραῖος.

Robertson Smith, I, 60, p 334. "The tattooed marks were
the sign that the worshipper belonged to the gods."

(10) V. 8. Koor ze nu d'woort éteit zó oeriu m'lxoer pagiaat
In son texte à propos duquel Crassius (Philolog. 8, 16,
p 125) est entre tous de curieuses explications

(corinnes) porte le nom de Koois. C'était peut-être quelquel sortier, comme celui qui plus si fort la curiosité de Socrate au siège de Potibé (6). Le Koois d'Herondal, qui remplissait les fonctions de tatoueur, devait lui-même être tatoué. On n'imagine pas qu'un personnage aussi important ne fût pas compte parmi les croyances de sa tribu et n'eût pas droit au tatouage. Quel signification ce nom de Koois ? Je crois qu'il avait rapport au droit du tatouage, comme les noms thraces analogues, qu'on trouve tous portés par des personnages notoires, ayant droit ou aux libertés d'expédition même à mieux que cela :

Kooiyos, prêtre-roi des thraces Hépénios
Cosinqis, femme de Nicomède Ier de Bithynie sur ses procédés des tatouers anciens. Les compléter par celles qu'a données Blinckberg
 Chem. de la Soc. des Antiquaires du Nord, 1896, p. 59
 sur le tatouage à l'époque de l'ancivilisation des Cyclades.
 Platon, Charmide, p. 156. S.
 Polycr., VII, 22

thynias: on sait que Thrace et Bithynie étaient étoient de la même race.

Revoir le personnage par ailleurs reconnu, qui signa comme monétaire les pièces d'or frappées par Brutus en Macédoine avant les batailles de Philippopolis⁽³⁾. Je n'hésite pas à reconnaître dans ce Thour, dont le nom n'est pas latin, mais thrace, quelque prince indigène disposant de beaucoup d'or et l'ayant prêté à Brutus.

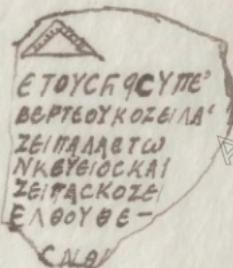
Il eut été surprenant que le nom simple Thour ou Thour ne fût pas entré dans l'acception de ces deux syllabes qui caractérisent l'onomatopée thrace. Nous trouvons, effet, dans le *Topographia Imperii Romani* de Ptolémée de Trajan⁽⁴⁾ une *Thouria* bulgare, *Thouribis* ou *Thouribar*, et une inscription votive de Bulgarie⁽⁵⁾ mentionne un phrygien qui nomme *Thourianos*.

⁽³⁾ Beschreibung der antiken Münzen [zu Berlin], II, p. 23
⁽⁴⁾ Tome III, p. 609. Roumieu offre rapprocher de la grappe de Nagykelet Scionar: dénomination
⁽⁵⁾ Hadrian, *Historia Gentium* 12, Bulgarie, v. 188, col. 189

Dawoodoo.

À cette liste on joindra le nom masculin *Ho-
fijas*, et peut-être le composé *Hofeñuerdo*, dans
une épithaphe de l'époque impériale, que
j'ai trouvée en 1899 au village Anastasaca-
za de Zikhna, autrefois pays des Odomants.
L'inscription, incomplète en grec, est gravée sur un
bloc de marbre blanc mal dégrossi qui se trou-
ve près de l'église du village, dans le cimetière.

Au dessus de la ligne 1, à gauche, une sorte de feu-
te, très gauchement tracé:



ΑΙ ΑΔΗΜΙΑ

'Εποιησεν Καραβή-
ληπέον Κοτύηαλι
Ζει παλαιότου
Νκεγιοσκαί
Ζει πακοζε
Ελούγεε -
CALAB

Lian 396 de l'ère macédonienne correspondant
à l'an 148 de la nôtre. La restitution Hofstede-
Dijlou est plausible, mais non pas tout à
faire certaine, car je n'ai pu décider si à la

ligne 6, la deuxième lettre étoit un Nou und.

II

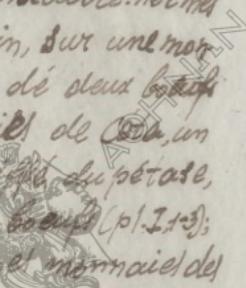
Voici peut-être un autre indice la différence de race entre les Élones et leur dynastie. Hérodote dit que, chez les thraces, Hermès était adoré par les rois seulement; ils prétendaient descendre de lui, ils l'invoquaient dans leur serment royal. Fait d'range et qui, lui aussi, donna à croire que les rois dont il s'agit n'étoient pas de même race que leurs sujets. Je questionne, daillant s'agit-il? Hérodote n'avait pas vu, tant s'en faut, toute la nation des thraces, la plus grande après celle des Indiens.⁽²⁾

Il n'avait visité que la Thrace macédonienne. Attiré par Thessalon par ses recherches sur Héraclès⁽³⁾, il passa de là dans la Péïce pour voir au Parcée les mines de Scaptésyle (4).

Hérodote, II, 2.

⁽²⁾ Id., II, 11.

⁽³⁾ Jol., VI, 17, C4. 1810, p. 3.

l'oracé des Satres, qui l'intéressait à cause de ces étranges analogies avec celui de Delphes⁽²⁾. Or, parmi les monnaies du pays pan-gier, il fut trouvé une où figure Hermès et plusieurs sur lesquelles on a proposé, non sans vraisemblance, de le reconnaître. Hermès paraît, le caducée à la main, sur une monnaie des Gérronnes⁽³⁾, à côté de deux bovidés qu'il emmène. Sur les monnaies de ~~Cœsa~~^{Qœsa}, un personnage sans caducée, coiffé d'un pétase, emmène semblablement deux bovidés^(pl. I, 2); ainsi fait encore, sur certaines monnaies des Orestiens⁽⁴⁾, un personnage sans caducée, coiffé de la casula et tenant en manière d'aiguiillon une pointe de javelot^(pl. I, 7-8). La scène figurée sur toutes ces monnaies semble quelque exploit du dieu des vâtres⁽⁵⁾, ou quelque fameux vol de bestiaux.


H. Le Cabinet de France; publié par Bompard. Rec. archéol. 1866 pl. XXXIII, 6. Cf. Th. Reinach, L'histoire par les monnaies, pl. V, 4, p. 222, et Babylone, Traité, II, 1, pl. XLIV, 2.

3) Babylone, 1^{er} bid., pl. XLV, 9-10.

4) Sur Hermès dieu des voleurs de bétail, cf. BOT, 1903, n° 300-313.

comment Humble en a réussi dès le Porzour
 le choix d'un tel sujet comme à une moné-
 taire, chez les Edohes, les Géorgiens et les Or-
 resciens, on dit long sur l'état des Barbaris
 où se trouvaient encore, aux environs de l'an
 500, les tribus de la thrace macedonienne.
 Ces peuples de la Céphé avaient vécu, plus ou
 moins, dans une paroisse barbare.
 Nombre de leurs légendes (6) en témoignent,
 et quelques survivances, dont la plus intéres-
 saise, pour nous du moins, est assurément la
 napouala, cette danse mimétique qui repré-
 sentait une scène de bataille. Elle se dan-
 sait en armes. Xénophon (7), qui nous l'a dé-
 crite, l'a vu exécutée par les Thessaliens,
 mais nous savons par Hérodote (8) que les
 macedoniens aussi connaissaient ce ballet
 guerrier. Si maintenant nous faisons attention
 que les Orresciens et les Géorgiens habituaient
 Cf. Gilbert Jarrige, *Ulysse*, Suppl. BOL. III, p. 118 suiv.
 6) Se rappeler le relief du trésor de Sicyone, BCH
 1896, p. 222; Fouillis de Sénacol, 3. FF. pl. I.
 7) Anabase. VI, § 111 par Athénée, p. 15 f.
 8) Hérodote, 24, rapporté par les pseudo-athéniens.

Lyda roi des Edones

423

probablement la région pangeenne, non loin des
 Edones, et que Herodote a visité le pays où cin-
 quante ans avant lui avaient été frappés
 ces monnaies au type d'Hermès, il paraît si
 en qu'il faille chercher dans le Pange la
 partie de la Thrace où le culte d'Hermès
 était interdit aux sujets et réservé ou co-
 ffié aux autois. Peut-être cette particularité re-
 ligieuse est-elle un tabou spécial, à propos
 à ceux concernant les rois - peut-être des civilisa-
 tions primitives, comme M. Frazer en a réuni
 beaucoup ~~dans son Golden Bough~~ peut-être
 aussi - et cette explication pourrait s'accor-
 der avec la précédente - peut-il expliquer le
 fait en question par une différence de ra-
 ce entre certaines tribus pangeennes et leurs
 dignitaires. Le seul roi édone dont parle l'hi-
 stoire, Pittacus (1), fut mis à mort en 416, par
 Thucydide, IV. 107: Πιττακόν τοῦ Ηδωνών πεν-
 γέτην διεσθάνοντας ερεόν τούτοις οὐδείς ήταν.
 Mais c'est pour au moins deux. Pittacus est un nom thrace
 (le nom de Pittacus, de Histia, du ^{le} Sept., ^{le} auquel il a été donné
 ces Balkans, dans Strab. Bk. 3.4.11; Scylax, 50). Le
 nom M. Frazer se rattache peut-être à un in-
 trésor (Schol. Apoll. Rh. I, 933: αἰχμή Ὀνουρπί,

Géta, roi des Édones

424

les fils de l'édone Coaxis, aidés de la femme de Pittacos, Bravro; il est possible que cet événement tragique ait résulté de la différence de race que nous avons cru distinguer entre les Édones et leurs voisins.

III

Hypothèses que tout cela ! dira-t-on ?
Reconnais que cette dissertation est d'in-
doute la sûreté à laquelle on peut souvent par-
venir dans les restitutions antiques. Ce
sont des recherches comme celles consacrées
aux peuples barbares sur lesquels notre
information reste si vague et si maigre
qui donnent le plus d'impression que l'histoi-
rie ancienne est une de ces pauvres sciences
conjecturales dont parlait Renan. Mais, par-
fois, quand la construction élevée par les
hypothèses s'est écroulée, on trouve que
des morceaux en sont bons : j'ai pu me trom-
per sur Géta et parler congrument du
tatouage chez les thraces. Soit, mais, au
point d'époque, on se rappelle la richesse en métaux pre-
cieux du pays pangeen, où régnait Attacot l'Édone

C'est à moi des éditions

de mépriser les conjectures des anciens éologues,
 si feuillerais voir s'ils ne sont pas obligés
 d'en faire par les témoignages même ce
 qui d'Herodote sur le culte rendu à
 Hermès par les rois thraces puisse être
 vrai. Ensuite, il faut qu'il fasse l'objet d'hypothèses, car la critique montre qu'on
 ne peut l'accepter tel quel. Herodote n'a
 vu que la longue tradition qui a été transmise
 sur les trois principaux points par les
 Grecs de Thasos et de la Thrace occidentale,
 les mêmes qui lui ont fait dire des récits vraiment
 inquiétants sur l'expédition de Xerxes et sur ce qui était au bon vieux tem-
 ps les finances thraciennes. Ces récits sont à
 la fois véridiques et faux. Ils sont véridiques
 en ce sens qu'Herodote les a notés comme il
 les a entendus; ils sont faux, parce qu'ils ont
 été inventés par un hôte plein d'imagina-
 tion ou qui pouvait avoir, comme dit l'autre
 une pensée de derrière la tête. Je crois qu'
 au Pangea, dans certaines tribus, il y ait,
 concernant Hermès plutôt le dieu thrace que
 les Grecs assimilaient à Hermès, un tabou car

Géogr. et des édouans

27.

126.

ffiant au roi le culte de ce dieu et l'interdisant aux sujets; Herodote aura été informé de cela; et son hôte ou son guide, interrogé au sujet de répondre qu'il ne savait rien là-dessus, lui aura dit, en guise d'explication, que la même coutume existait chez tous les thraces. Un Grec du commun sent rarement à répondre qu'il ne sait pas, surtout quand ce Grec est un drame. Pour ce point je renvoie aux études si penetrantes de nos Pérols, et de Sandilli (1) sur le II^e livre d'Herodote. Car la méthode d'information que «le Pepe de l'Histoire» a suivie en Égypte, il l'a suivie partout, dans tout ses écrits et ne comprendait pas les coutumes.

Paul Perdrizet

(1) Ann. de l'Ass. des Et. Grecques, 1875-1878.

La durée et les édouans du royaume d'Herodote en Égypte (Paris, 1810).

5.125 Que faut-il retenir au juste de l'interprétation rapprochement, institué par Aristarche entre l'étude de la langue homérique et l'idiomie macédonien Macédonien à propos de formes comme θυιός? Qu'il n'y ait perdre et existait en macédonien un nominatif masculin στοιχός suivi d'un α? Ainsi j'autorise à le croire: Glar 5.120-121
1911

ni Apollonius Dyscole, ni Eudæmon de Sé-
luse, ni Petzen ne parlent de nominatif à
propos des nominatifs macédoniens en α. Aris-
tarche avait fait simplement remarqué,
je crois, l'existence en macédonien d'un no-
minatif masculin en α dans sigma. D'après
les analogies cet α devait être long. Par an-
alogies, j'estends les nominatifs masculins en
α (génitifs ας) qui se trouvent dans les atta-
leets de la Grèce du Nord(1).

On n'a pas encore remarqué, je crois, qu'il ex-
iste un de ces nominatifs masculins en α dans
une inscription thraco-macédonienne des en-

(1) Voir les exemples réunis par Schlosser (Orthen
Museum 1904 p. 494).

2

viron de l'an 500 avant notre ère. L'inscri-
 ption dont il s'agit est une légende moné-
 taire; elle se lit sur une des cinq pièces,
 aujourd'hui connue de Gétoe, roi des E-
 gènes - pièces d'une grandeur et d'un
 poids inusités, pour l'époque. Elles sont
 toutes ont forme le baccharisme d'octa-
 chmes (1). Ces cinq pièces ne représentent
 pas moins de quatre coins différents, la lég-
 ende variant avec chaque coin, tandis que
 le type se présente tel quel changements
 insignifiants. Voici ces quatre légendes (2):
 Elles composées d'ouuu, comme ceux de nos et de
 l'ont en ouuu (par analogie avec ceux de Sénèc-
 e, Ciceron, etc.) L'adjectif ouuuappus ne se trouve,
 à ma connaissance, qu'une seule fois dans la
 grécité ancienne et pour désigner, non une
 sorte de monnaie, mais le prix qui valoit une dette
 c'est dans l'énoncé métrique d'un problème arith-
 métiqne imaginé par Diophante (arithm. v. 30 Tanberg: ad.
 ouuuappus uoi ouuuappus paxios ut epifex n = 3)
 à Zelotes, traité des monnaies grecques et romaines (I. 1, p. 22) lequel suiv

2. Pl. I, 2. Celle n° 111, medaille, Paris:

PETRA BASINÆ HORNÆON.

3. Pl. I, 3. Sur l'une des pièces du n° 111 Britannique, et probablement sur celle de la collection Remy à la Bibliothèque royale de Bruxelles:

PETRA BASINÆ HORNÆON

3. Pl. I, 2. Sur l'autre pièce du n° 111 Britannique:

PETRA HORNÆON BASINÆ.

4. Sur une pièce vue dans le commerce par M.

Babylon:

PETRA BASINÆ ET HORNÆON.

Voyons d'abord l'inscription **PETRA BASI
NEY HORNÆON.**

Comme il n'y a pas d'exemple d'un nom minotaire grecque, de genre nominatif au vocatif, **PETRA BASINÆ** est bien un nominatif. On retrouve la forme **BAS:NEY** où l'on pourrait être tenté de reconnaître un vocatif, se retrouve (à la copie qu'on a est exacte) dans l'inscription, en opposition au nominatif **PETRA**.

Il faut que penser de ces deux noms nominatifs, l'un au lieu de l'autre, ou au moins au de l'autre; selon M. Babylone, deux et cinq jet dépendent de deux abréviations

hypocoristiques, comme les grammairiens
 en citent des exemples⁽²⁾. J'avoue que cette
 assertion m'a surpris. Le sens d'un hypocoristique est à tendre, acaressonata. Exem-
 ples d'abréviations hypocoristiques: Phra-
 so pour Esparosum, Bablet pour Elisabeth.
 Comment M. Babelon a-t-il pu tenir l'é-
 ca. Baryjiv pour des abréviations hypoco-
 ristiques de Pecos, Baryvit, et assurer que
 les grammairiens citaient des exemples
 analogues; on trouvera le mot de ce pe-
 tit problème en se reportant aux ou-
 vrages de grammaire analogues par M.
 Babelon. En boutien, le nominatif des
 hypocoristiques masculins de la 3^e de-
 clinaison, ou en attique se terminait
 en -nt géintif-ous, n'ayant la désinence ³.
 exemple Beot. Tys (attique Tess). La déclinaison
 hypocoristique de Tygeonyt ou d'un
 nom analogique M. Babelon, pour expliquer les
 nominatifs Terec, Baryje, aux travaux ou Boddis
^{(3) Id. p. 105; le même dans le Suri, istros, orachos, numism, B. 9.}
 1881 et la Satura philologa H. Scu, pp. 106, 107, p. 114, et
dans le Rhein. Museum, 1881, p. 644, suiv.

a mis lumière cette particularité du dialecte bétien. Évidemment, l'explication de M. Babéla n'est pas satisfaisante. Évidemment encore, le *ta*, nominatif masculin de la 1^{re} déclinaison, et *baoyé*, nominatif de la 3^e, doivent être ex pliqués séparément. Voyons d'abord *ta*. Cette forme s'explique, comme on l'a indiqué plus haut par le rapprochement de nominatifs masculins en -a, que l'épigraphie nous fait connaître dans la Grèce des Hébreux. Ils semblent des survivances d'un temps très ancien. Sot mosen les qualifie avec raison d'attäolisch. Les nominatifs masculins en -as, comme l'égal *Gionilen*, attique et homéen, *Tēns*, paraissent également; ils s'expliquent par l'analogie des nominatifs masculins de la 2^e déclinaison (2). Si notre *ta*, on rapprochera notamment *Neridja*, qui s'est rencontré dans une inscription d'Anthédon, et qui nous intéresse d'une façon toute particulière, puisque ce nom dérive, comme l'a vu *Sittengeser* (3), de celui du fleuve *Herru*, précis de grammaire comparée du grec et latin, p. 217.

(1) Au 1G, VII. 429.

Thrace Μέοδος (4).

Quant à la forme *βασιεύ*, qui se trouve en apposition à *τέρα* (légende 1) et même, nous disons, à *τέλα* (légende 1) elle indique qu'en macédonien le ^z pouvait manquer, comme en bécotien, dans d'autres nominatifs encore que ceux en *-α* de la 1^{re} déclinaison, ou que ceux des *hy.* particulières de la 5^{me} déclinaison. Aux lignes tel de voir si cette forme est, elle aussi une survivance de l'astoréisch, ou un phénomène d'analogie, ou une particularité du langage passé, semblable à celle que les *inscriptions* des vases peints ont fait connaître pour l'astoréisch.
*A) Cf. Salminen, art. cit., p. 146: "Wenn wir in den archaischen griechischen Inschriften neben den Nominativen auf -α solche auf -ά antreffen, so haben wir in ihnen die astoréische Bildung vor uns. Je länger je mehr ist sie die allgemeinsprachliche geworden, so dass nachher nur noch ganz gelegentliche Reste der anderen auftauchen; von ältesten verräth Nestoris auch durch wortähnlichen *pet andhei*, den Sittenberger unzweifelhaft richtig an den Namen des thrakischen Flusses Nestos anknüpft, die Herkunft seiner Sippe aus dem Norden des Balkanhalbinsel."*

du V^e siècle (1). En tout cas, je ne pense pas qu'il faille voir dans ces curieux nominatifs *τέλα*, *πονεύει*, de simples fautes d'orthographe, imputables à l'ignorance du graveur.

IV.

Passons à la légende 2, ΓΕΤΑ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΗΡΗΝΑΝ ΠΟΙ. ΓΕΤΑ ~~ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΗΡΗΝΑΝ~~ est un genitif. Au génitif *τέλα* répond le genitif pluriel *τέλων*. Expliquer l'un, c'est expliquer l'autre. Nous aborderons le problème en faisant d'expliquer *τέλων*. Les monnaies de *Γέτα* donnent de trois façons le nom de ses sujets, *ΗΡΗΝΑΝ* (légendes 1, 4), *ΗΡΗΝΕΩΝ* (légendes 3), *ΗΡΗΝΑΝ* (légendes 2) & *Γέτα* (dit M. Babelon (2), trois formes pour le même mot. En réalité, il n'y a là, pour le grammairien, que deux formes, seulement, l'une des deux est écrite dans deux al-

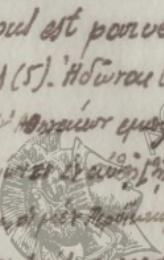
ΕΛΛΗΝΟΤΟΠΙΑΣ ΚΑΛΟΣ (ornéopisòd uoyòt sur un vase d'*Εξίκιο*)
ΗΟΤΑΙΚΑΛΟΣ (o' rais uoyòt sur un coupe de *Souïs*), *ΕΥΟΥΜΟ* (évoqué sur l'amphore du bœuf où est représenté Crésus sur le bûcher), etc. Cf Kretschmer, Sie griech. Vaseninschriften ihrer Sprache nach untersucht, p. 185

(1) Traité, II, 1 col. 1015

l'exécution n'a probablement pas été surveillée par des monétaires bien compétents - il ne faut pas s'étonner que les deux écritures ioniques en usage dans la thrace macédonienne, celle de Thessalonique et celle d'Acanthe, aient influencé l'autre, au point de produire des mélanges comme ceux que l'on constate dans la légende. Pour en revenir à NASENESN et HAONEON, il voit qu'il faut les transcrire de la même façon : Ηονεων, génitif pluriel ionien d'Ηονεων, pluriel Ηονεων. De même, on trouve dans Hérodote (VII, 44), Scopiu, génitif pluriel de Σκοπου, et sur les statères amphipolitains de la première moitié du IV^e siècle, ΑΜΦΙΠΟΛΙΣΝ(?) , génitif pluriel ionien d'Αμφιπολιον, au lieu de la forme archaïque ΑΜΦΙΠΟΛΙΣΝ, que lit sur ses statères du V^e siècle. Notons en passant que la substitution, sur les monnaies d'Amphipolis, au début du IV^e siècle, de la forme ionienne à la forme archaïque, suffirait à nous apprendre, à défaut des textes littéraires (1) et épigraphiques (2), que cette colonie passe des ant. Münzen zu Berlin, II, p. 245 p. pl. III, 22-23 (3). Il résulte de la trouvaille faite à Salonique en 1859 que les pièces avec Amphipolitan sont les plus anciennes (Peschz., II p. 36)

d'Athènes a connu des révoltes, qui ont fait passer le pouvoir des colons Athéniens aux métèques d'origine dont cette ville étoit pleine (3).

Nous venons d'expliquer ce qui, dans la légende de 3, pouvoit tromper les personnes peu au fait des écritures dialectales. Revenons à la légende 2, et dans celle-ci au mot ΗΑΣΝΑΚ.

Le nom des Edonés nous est parvenu sous trois formes Ηωροί (4), Ηώρες (5), Ηώρου (6). Ces deux

 3) Thacyclide, IV, 106: Αργυρός Ηώρων επιστρέφοντες από την Ειρηνική. IV, 103: Εναρχος Αργυρός Ηώρων επιστρέφει πάλι στην Ειρηνική.
 4) Schol. ad Lycophr. V, 119; Steuben, VII, §. 11.
 5) Thacyclide, II, 98, § 7, 101 et 109. Les grammairiens grecs et
 avaient imaginé que Ηώρες signifieurs étaient, et Ηώροι Ηώρων προσωπα (Schol. ad Lycophr. v. 119 Scheer). Inutile de dire
 que cette distinction est tout au fait fantaisiste.

6) Hérodien ap. Schol. ad Thacycl. II, 99. C'est M. Kinch, dans ses
 additions à l'article de M. Dablon sur « Cétes », où des Edonés
 qui a eu le mérite d'appeler l'attention sur le texte d'Herodien (Journal intern. d'archéol. num., I, p. 380).

~~Εθνικός Ήώρων~~

premiers connus par les auteurs seulement, l'autre sième attestée par Hérodien et par le témoignage beaucoup plus ancien des cinq monnaies de cette dernière, en effet, qu'Volvèvre, d'Héracl. nous connaît; une contraction de ce genre serait chose naturelle en dorien⁽²⁾; mais il n'y a pas à chercher de ce côté-là, puisque les Grecs n'ont fondé aucune colonie dans la région du Strymon et du Pangée⁽³⁾. Selon M. Boëtius⁽⁴⁾, la forme analogique des formes contractées ou élargies comme TANZTHONAAN dans une inscription de Cymé⁽⁵⁾ TAMNITAN sur les monnaies de l'empereur Eolie⁽⁶⁾. Mais qu'en nous entendez bien. Pas plus que les Grecs du Péloponnèse, les Éoliens d'Asie Mineure n'ont fondé de colonies au pays pangéeen. La forme Héracl. n'a donc pas été introduite, avec d'autant de même provenance, par les Éoliens.
Güldenst. Blatt. I. p. 202.

⁽¹⁾ Potidée, colonie de Corinthe (Thucydide, I, 56; cf. Pro. Et. aec. 1899, p. 208) est hors de cause; une trop grande distance la sépare du Pangée pour qu'elle y passe et mêlée de ce qui s'y passait.

⁽²⁾ traité, II, 4, col. 101f.

⁽³⁾ Collitz, Sienkiewicz, hr. I, no 342, 2. 11 (1) 1. ch., 1. 1. ch., no 341

d'Anatolie dans la Thrace et la Macédoine.
 Si nous trouvions parmi un ensemble de monnaies du roi des Élénides, et ionian dans une inscription de l'Idrome macédonien avec les dialectes locaux de la Grèce du Nord. Le passage d'Apollonios Syscole cité ci-dessus semble indiquer que cette parenté n'aurait pas échappé à Aristote.

438

PAUL PERDRIEZ



ΑΚΑΔΗΜΙΑ